Ami du Clergé du 26 novembre 1931

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Pour l'Immaculée-Conception — I. Nature, motifs et enseignements de ce privilège, 705. — II. La grandeur de Marie, 707.
Panégyrique de S Nicolas. — Le protecteur de l'enfance, de la jeunesse, de l'âge mûr, 709.
Sur les Epitres du dimanche — II. *2e Dim. de l'Avent :* La patience chrétienne, 712
Petit Avent sur les Antiennes « O. » — II. 2e Dimanche : *O Adonaï*, 714.
Entretiens sur la vie chrétienne. — CXLVII. Les tentations du démon *(suite)*, 716.
Aux Enfants de Marie. — LXX. Soyez généreuses, 720.

POUR L'IMMACULÉE-CONCEPTION

I

NATURE, MOTIFS ET ENSEIGNEMENTS DE CE PRIVILÈGE

Mes frères,

Le mystère de l'Immaculée Conception de Marie exerce sur les âmes pieuses un charme que je dirais irrésistible. Voyez le magnifique spectacle que donnent chaque année, à l'époque des pèlerinages, ces foules innombrables qui s'en vont vers la Grotte bénie de Lourdes vénérer celle qui a dit à la petite Bernadette : « Je suis l'Immaculée Conception. » Rappelez-vous combien ont été tout de suite populaires à Paris et dans le monde la chapelle du Séminaire des Sœurs de St-Vincent-de-Paul et la Médaille miraculeuse montrée à Catherine Labouré, et qui porte l'inscription : « O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous. » Songez que les villes de Rome et de Lyon illuminent encore chaque année le 8 décembre, par une sorte de continuation des fêtes véritablement populaires qui accueillirent, il y a trois quarts de siècle, la proclamation officielle, la définition du dogme de l'Immaculée Conception. Et avant ce dernier événement, avant ces fêtes de Rome, avant ces révélations de Paris et de Lourdes, quel zèle, quelle ardeur, quel enthousiasme déploient à l'envi les docteurs et les saints, les pasteurs et les fidèles, les grands et les petits pour obtenir que cette croyance soit proclamée dogme de foi par le pape infaillible ! C'est que l'âme humaine, purifiée par le baptême, sanctifiée par la grâce des sacrements, élevée au dessus d'elle-même par la doctrine si sainte de la religion de Jésus, a pris, si je puis ainsi m'exprimer, les mœurs des anges. Et malgré la chair et ses convoitises, elle se sent attirée par cette apparition de pureté et de lumière qu'est l'Immaculée Conception.

Pour mieux célébrer encore ce mystère, rappelons-nous aujourd'hui : 1° *ce que fut* ce privilège; — 2° *pourquoi* Dieu l'accorda à sa Mère ; — 3° *quelles leçons* pratiques en découlent pour nous.

I. — *Nature du privilège de l'Immaculée Conception*

Tous les autres descendants d'Adam reçoivent la nature humaine, non pas telle qu'elle sortit des mains de Dieu, au jour de la création, parée de la grâce qui divinise, mais telle que nos premiers parents l'ont faite, ou, pour parler plus exactement, défaite par leur péché de désobéissance et d'orgueil, c'est-à-dire privée de cette grâce qui en faisait un être de lumière. Cette privation est une ombre, une tache qui en éteint la splendeur, comme l'ombre fait tache sur la lumière du soleil. Nous sommes conçus avec une souillure, la souillure du péché originel. Plus tard seulement, la vertu purificatrice du sang de Jésus, qui coule dans l'eau du baptême, lave cette nature souillée et lui rend sa splendeur.

Fille d'Adam et notre sœur, Marie appartenait à notre lignée. Elle tombait sous le coup de l'anathème. Elle avait besoin comme nous d'une rédemption.

Mais par un privilège unique, cette rédemption s'opérera pour elle de façon suréminente : ce ne sera pas une réparation, mais une préservation ; au lieu d'effacer une tache, elle empêchera qu'elle ne tombe sur elle et la dépare ; la grâce ne lui sera pas rendue, elle lui sera donnée dès le tout premier instant de sa conception.

Dès le tout premier instant de sa conception, Marie est sans tache, Marie est toute pure, Marie est toute belle de la beauté divine, et elle jouit d'une pleine connaissance et d'une entière liberté, comme les anges et Adam au jour de leur création, afin de correspondre personnellement et consciemment à la grâce de sa première sanctification.

Voilà ce qu'elle a voulu nous dire, dans un décor bien fait pour encadrer cette révélation, quand, dans la blancheur des neiges pyrénéennes, elle a répondu à la petite Bernadette Soubirous qui lui demandait son nom : « Je suis l'Immaculée Conception. »

Ainsi, au début même de son existence, voilà la dot magnifique que Dieu le Père offre à sa fille bien-aimée, voilà les riches joyaux que l'Esprit-Saint apporte à son épouse des jours à venir dont naîtra Jésus-Christ, voilà les trésors de sainteté que le Verbe dépose dans le cœur de celle qui sera sa mère.

Comment ne pas vous laisser aller au charme d'une pareille aurore et ne pas vous écrier avec l'Eglise en ce jour où elle fête l'Immaculée : « Je vous salue, pleine de grâce, vous êtes toute belle et il n'y a point de tache en vous. Votre vêtement est blanc comme la neige et votre visage resplendit comme le soleil » ?

Hélas ! que pouvons-nous de plus que cette acclamation ? Est-ce que ce privilège de l'Immaculée Conception ne place pas déjà Marie dans un ordre à part ? Quoi de commun désormais entre cette bénie du Seigneur et les maudits que nous fûmes à l'instant de notre conception ? Qu'il tra-

duit bien le sentiment de tristesse de toute l'humanité, le soupir du roi David : « Pour moi, j'ai été conçu dans le péché et dans l'iniquité » !

Adorons dans la soumission de la foi le mystère de ce privilège ; félicitons l'enfant de notre race qui en a été l'objet ; humilions-nous au souvenir de notre déchéance native. Mais, encore une fois, que pouvons-nous de plus, semble t-il, que cette adoration, que cette louange, que cette humilité ?

II. — *Economie du privilège de l'Immaculée Conception*

Détrompons-nous, m. f. ! De par notre vocation de chrétiens et notre baptême, grandeurs auxquelles nous ne réfléchissons pas assez, nous sommes plus près de l'Immaculée que nous ne le pensons ; bien plus, de ce mystère si spécial à la T. S. Vierge, nous pouvons tirer les enseignements les plus pratiques pour la vie de notre âme, si seulement nous prenons la peine de nous rendre compte des motifs qui décident Dieu à conférer à la Vierge un si grand privilège.

Pourquoi ce privilège de l'Immaculée Conception accordé à Marie et à Marie seule ?

Mais évidemment en vue de ses prérogatives à venir et, en définitive, en vue de celle de ces prérogatives qui commande toutes les autres : sa maternité divine.

Oui, dès le moment de la conception de la Vierge, comme de toute éternité, *ab æterno,* Dieu le Père regarde Marie comme la mère future de son divin Fils. Il destine cette enfant aux sublimes fonctions de concevoir Jésus, de lui donner naissance, de le nourrir, de le porter dans ses bras avec le pouvoir de l'appeler comme lui, avec autant de vérité que le Père des cieux : « Mon Fils ! » Il sait donc que tous les membres de ce corps aujourd'hui si frêle seront un jour au service de Jésus ; que ses lèvres pourront baiser son front et ses joues, que ses mains le caresseront et le presseront contre son cœur, que ses bras le berceront comme on berce les enfants des hommes.

Et voilà pourquoi, à cause de cette destinée future, Dieu ne veut pas que l'être de cette enfant soit souillé, même un instant, de la lèpre du péché. *Sancta Sanctis :* il faut être saint pour toucher les choses saintes. Il faut être saint suréminemment et dans un ordre à part, pour toucher le Saint des Saints, Jésus. Aussi, comme au cours de la vie de la Vierge, Dieu la préservera non seulement de tout péché mortel, non seulement de toute faute légère, mais encore de toute imperfection, ainsi la veut-il préserver dès sa conception de la tache originelle, de ce péché où pourtant nous apparaît à peine notre part de responsabilité. Il ne convient pas que le premier ciboire vivant de Jésus et son premier ostensoir soient faits d'un or d'occasion, d'un or terni et remis à neuf. Il les veut purs et brillants comme un diamant de belle eau.

Marie correspond à cette toute première grâce et elle peut chanter les paroles que l'Eglise met sur ses lèvres en la fête de l'Immaculée Conception : « Joyeuse, je me réjouirai dans le Seigneur et mon âme exultera en mon Dieu, car il m'a revêtue des vêtements du salut, il m'a enveloppée d'un manteau de justice, comme l'épouse parée de ses bijoux. »

III. — *Leçons pratiques de ce mystère*

Devant cette économie du mystère de l'Immaculée Conception, je veux dire, devant ces raisons qui motivèrent de la part de Dieu ce privilège singulier, comment ne pas nous rappeler que notre prédestination chrétienne nous met nous aussi dans la plus étroite parenté avec Jésus, avec la Trinité tout entière ? Comment ne nous pas rappeler que nous devons correspondre chaque jour de notre vie à cette première grâce du baptême, si nous voulons appartenir éternellement à sa famille ?

Ce ne sont pas paroles en l'air, mais réalités les plus hautes de leur foi, auxquelles malheureusement ils ne prennent plus garde, que les fidèles affirment quand ils chantent à pleine voix le cantique populaire *Je suis chrétien...*

> Je suis chrétien, j'ai Dieu pour Père...
> Je suis chrétien, je suis le frère
> De Jésus-Christ, mon Rédempteur.

Chrétiens, nous sommes vraiment de la famille de Dieu.

N'est-ce pas la doctrine de Notre-Seigneur ?

Un jour, il parlait dans une maison de Capharnaüm. La maison était comble, tant son auditoire était nombreux. Venus pour le voir et lui parler, Marie et ses parents ne purent l'approcher à cause de la foule. Ils prièrent donc ses auditeurs d'aviser Jésus de leur présence. Quelqu'un lui cria dans l'assemblée : « Maître, votre mère et vos autres parents sont dehors et désirent vous parler. » Et Notre-Seigneur, élevant les yeux et étendant les bras sur tous ceux qui l'écoutaient, répondit : « Voici ma mère et voici mes frères ; car quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là est mon frère... et ma mère. »

Vous comprenez bien le sens de ces paroles. Ce n'est pas le lieu d'indiquer ici qu'elles ne diminuaient pas, mais qu'elles grandissaient au contraire la T. S. Vierge. Notons seulement que Notre-Seigneur voulait nous enseigner que, par notre prédestination chrétienne, par la grâce du baptême, par la fidélité à cette grâce dans l'accomplissement des commandements de Dieu et de l'Eglise, nous devenons spirituellement, mais réellement, membres de sa famille, nous devenons ses frères et sa mère.

Nous devenons ses frères, nés à une vie plus haute, à une vie plus noble, à la vie divine, à sa vie à lui, non plus de la chair ni du sang, mais par la volonté de Dieu, avec le droit au même héritage que ce frère aîné, avec le droit au ciel.

Nous devenons sa mère, puisque nous l'enfantons dans notre âme par notre correspondance à la grâce ; nous devenons sa mère, puisque nous le faisons croître en nous par la pratique des ver-

tus chrétiennes ; nous devenons sa mère, puisque par nos prières, nos exemples, nos paroles, nous aidons à sa naissance et à sa croissance dans le cœur des hommes, nos frères.

Voilà, m. f., la grande leçon pratique de ce mystère de l'Immaculée Conception, qui semble à première vue sans portée immédiate d'exemple sur notre vie chrétienne, tellement il place Marie en dehors et au-dessus de la voie commune, au-dessus de nos poussières et de nos fanges. A cause de sa vocation de Mère de Dieu, Marie a été préservée du péché originel, et dès le premier instant de son existence et toujours, elle a correspondu à cette grâce insigne en gardant sa robe d'Immaculée, pure de tout péché, dans sa blancheur première. A cause de notre vocation d'enfants de Dieu et de frères de Jésus-Christ, nous avons été purifiés du péché originel par le sacrement du baptême ; dès cet instant et toujours, à l'exemple de Marie, nous devons correspondre à cette grâce insigne en gardant notre robe baptismale pure de tout péché, dans sa splendeur d'alors. Notre baptême, voilà qui rapproche de nous l'Immaculée ou nous rapproche de l'Immaculée. L'Immaculée Conception et notre saint baptême, voilà les deux points parallèles de nos voies différentes.

* *

Les prêtres et les séminaristes ont choisi un mystère de la vie de la T. S. Vierge pour renouveler chaque année les promesses de leur vie cléricale : le mystère de la Présentation de Marie au Temple. Si nous avions à désigner aux fidèles un jour plus approprié pour le renouvellement des promesses de leur baptême, il faudrait aussi choisir un mystère de la vie de la T. S. Vierge, et ce serait le mystère de son Immaculée Conception. C'est ce qu'a fait, du reste, ce grand serviteur de Marie, le Bienh. de Montfort, qui a laissé dans les congrégations religieuses qu'il a fondées, la tradition de renouveler en la fête de l'Immaculée les vœux du saint baptême.

C'est pénétrer à fond le sens pratique de ce mystère, imiter l'Immaculée selon notre petite portée, lui ressembler autant qu'il est possible.

L'Immaculée, est-ce qu'elle n'est pas, ainsi que la représentent nos statues et nos images, la Vierge qui déjà de son talon écrase le serpent infernal et qui du geste de ses mains jointes et de son regard levé vers le ciel se donne entièrement à Dieu ? Et n'est-ce pas une attitude toute semblable que nous fait prendre la rénovation des promesses du baptême, par lesquelles nous renonçons à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, et nous nous donnons à Jésus-Christ pour toujours ?

Et puis, n'est-ce pas l'Immaculée dont la maternelle vigilance peut assurer à notre faiblesse de rester fidèle à ces saints engagements ?

Il y a à Paris, comme dans toutes les villes de notre France, royaume de Marie, un sanctuaire populaire de la Vierge. Cette basilique de N.-D. des Victoires est le centre d'une Archiconfrérie, de l'Archiconfrérie du Très Saint et Immaculé Cœur de Marie, Refuge des pécheurs. Remarquez ce rapprochement de prime abord étrange : c'est le Cœur saint et immaculé de la Vierge qui est le refuge des pécheurs.

Ainsi, c'est l'Immaculée, la toute pure, qui vient vers les souillés. Ah ! c'est qu'elle sait quel privilège unique Dieu lui a fait en la préservant du péché originel et de ses conséquences, de cette concupiscence qui nous entraîne au mal de tout son poids. A la pensée que ses frères et ses enfants n'ont pas eu la même grâce de préservation et de protection, elle sent son cœur pris d'une immense pitié fraternelle et maternelle. Et voilà pourquoi c'est elle qui abaisse sur nous des yeux de miséricorde, *misericordes oculos,* quand nous lui disons dans nos tentations, avec toute la confiance d'un enfant pour sa mère, la belle prière inscrite sur la Médaille miraculeuse, la première que nous avons portée suspendue à notre cou quand nous étions petits : « O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous. » Ainsi soit-il.

II

LA GRANDEUR DE MARIE

Mes frères,

Vous parler de la grandeur de Marie, comme je me propose de le faire aujourd'hui, n'est pas chose facile ; l'Eglise, d'ailleurs, le reconnait quand elle nous fait réciter à son office ces paroles : « Vierge sainte et immaculée, je ne sais comment vous louer, car vous avez porté dans votre sein celui que les cieux ne peuvent contenir [1]. » Mais si les privilèges dont elle fut l'objet dépassent notre intelligence, essayons, du moins, de nous en former quelque idée.

I

La dignité d'une personne, dans le sens large du mot, signifie le degré ou le rang qu'elle occupe dans la hiérarchie des êtres. Il est vrai que Dieu seul est grand et qu'à lui seul appartiennent essentiellement l'honneur et la gloire : *Soli Deo honor et gloria.* (I Tim., I, 17). Mais il plaît à ce grand Dieu de glorifier ses créatures, et il veut qu'on les honore à proportion de ce qu'il les élève en leur communiquant une portion de sa grandeur, de sa sainteté, de sa puissance. De là les hommages que nous rendons aux saints qui sont les amis de Dieu, aux anges qui sont les ministres de ses volontés, aux hommes qui sont revêtus de son autorité.

Or, si tels sont les droits que donnent à de simples créatures les titres d'amis, d'envoyés, de représentants de Dieu, quels droits infiniment supérieurs n'aura pas à notre vénération celle qui fut choisie pour être la Mère du Créateur et le Tabernacle vivant dont la gloire s'élève au-dessus de tous les temples de l'univers ? L'apôtre S. Jean vit un jour, en extase, un phénomène admirable paraître dans le ciel : c'était une femme revêtue du soleil, ayant la lune sous ses pieds et sur le

[1] Commun des fêtes de la Sainte Vierge, office de Matines, 1er répons.

front une couronne de douze étoiles. Or, la foi nous découvre en Marie les précieuses réalités que ces magnifiques expressions cachent à nos regards. Oui, cette femme revêtue du soleil, c'est Marie portant dans son sein la lumière éternelle qu'elle doit verser sur le monde : *Lumen æternum mundo effudit,* Marie pénétrée, au moment de l'Incarnation, des rayons de la divinité, retraçant ici-bas la plus pure et la plus fidèle image de son divin Fils et dominant l'Eglise triomphante de toute la hauteur de ses glorieux privilèges et de son éminente sainteté.

Or, plus l'élévation qui résulte pour Marie de ce mystère est incompréhensible, plus la raison éclairée du chrétien lui montre toute la force et la solidité des motifs qui l'obligent à honorer d'un culte spécial cette femme prodigieuse à qui l'Homme-Dieu, notre modèle et notre Maître, s'est fait un devoir de rendre l'honneur et l'obéissance qu'un enfant doit à sa Mère.

Si nous remontons à l'origine de la sublime dignité de Marie, nous verrons qu'elle se recommande par ce caractère qui distingue la véritable grandeur des vains honneurs du monde : c'est qu'elle vient directement de Dieu. Comme les montagnes s'élèvent et que les vallées s'abaissent à la place que le doigt de Dieu leur a marquée, et comme les sphères célestes marchent sur nos têtes sans s'écarter du sentier qu'il leur a tracé, l'Arbitre suprême de nos destinées s'est réservé la distribution de tous les emplois et il n'y a point d'état dans la vie dont la première règle ne soit d'y être appelé de Dieu. Or, parmi les gloires de la terre, en est-il une qui soit comparable à la prédestination de Marie, dont l'éclatante renommée va se perdre dans les profondeurs de l'éternité, inséparable du mystère de notre Rédemption ? Elle est la femme victorieuse qui fut associée dans la pensée de Dieu à ses desseins de miséricorde pour la réhabilitation de l'homme dans ses droits primitifs, et qui brilla comme une aurore d'espérance et d'amour sur le front humilié de notre premier père. Et quand a sonné l'heure de la délivrance, la Vierge, déjà célèbre dans les divines Ecritures et les traditions de tous les peuples, reçoit, dans l'obscurité de sa demeure de Nazareth, la visite de l'ambassadeur céleste qui lui offre, de la part de Dieu, la plus excellente dignité qu'il soit en son pouvoir d'accorder à une simple créature. Avant d'exécuter son dessein, le Tout-Puissant sollicite le consentement de Marie, car sans lui ses décrets éternels ne pouvaient s'accomplir. Alors Marie accepte, avec tout ce qu'elle renferme d'amertume et de douleur, la dignité de Mère du Rédempteur, et renvoyant toute la gloire à Dieu, continue de s'estimer l'égale d'une humble servante et de s'incliner le front dans la poussière sous le poids de sa mission glorieuse.

II

Grande par la sublimité de sa prédestination, la Sainte Vierge n'a pas cessé de se montrer digne du choix de Dieu, par sa généreuse fidélité à supporter les épreuves inséparables de la maternité divine. C'est une règle invariable que les souffrances sont les compagnes ordinaires des premières places, et les honneurs du siècle ne sont, dans les desseins de Dieu, qu'un véritable ministère de zèle et de charité pour l'utilité du prochain. S'il y a des honneurs exempts de cette condition, c'est-à-dire, des honneurs qui ne soient pas mêlés ou même remplis d'afflictions et de peines, c'est pour le ciel qu'ils sont réservés. On est obligé de se faire de continuelles violences pour satisfaire aux obligations de son état et pour endurer les défauts, les contradictions et les injures du prochain avec une patience que certains esprits téméraires mettent tous les jours à de nouvelles épreuves.

C'est donc quand ils savent unir la bonté à la puissance que les rois de la terre se font admirer et forcent tous les cœurs à s'ouvrir aux sentiments de l'amour et de la reconnaissance. Or le Roi des rois, Jésus, qui possède au suprême degré les qualités d'un bon prince, s'est associé dans l'œuvre de la Rédemption une Reine qu'il a faite à son image et dont l'amour pour les hommes surpasse tout amour connu des créatures, autant que sa dignité l'emporte sur tout ce que nous connaissons de grandeur.

En acceptant l'honneur de la maternité divine, Marie n'ignorait aucune des complications douloureuses qui devaient s'enchaîner comme autant de conséquences inévitables à la parole de l'ange. Elle connaissait par les prophéties l'histoire anticipée de l'immolation de ce Fils si tendrement aimé ; elle comprenait qu'en devenant sa Mère, elle s'engageait à fournir la victime qui devait être offerte en sacrifice pour le salut du monde. Qui pourrait exprimer ce qu'il en coûta de larmes et de tristesse au cœur de cette divine Mère pour consentir à la mort du plus aimable de tous les Fils ?

Elle se soumit pourtant aux dures extrémités de l'avenir et fortifia son cœur par un courage invincible contre cette vision sanglante qui jetait son ombre sur tout ce qui fait la consolation et le bonheur des autres mères. Elle voulut être présente au moment du sacrifice, pour unir son martyre au supplice sans lequel le monde ne pouvait être sauvé. C'est à ce moment solennel qu'elle reçut, comme son divin Fils, un nom qui surpassait tous les autres, car la justice infinie de Dieu se devait de récompenser d'une manière éclatante le plus douloureux des sacrifices.

Si donc elle est Reine par la gloire de son incomparable dignité, elle l'est encore par droit de conquête : nous sommes son peuple conquis par ses douleurs et par ses bienfaits et nous lui appartenons par tous les motifs qui peuvent subjuguer les cœurs. Et depuis que Dieu l'a présentée, il y a dix-huit cents ans, aux acclamations des anges et des saints, tous les peuples de la terre ont ratifié le choix du souverain par des transports de louanges, de confiance et d'amour, se reposant sur elle de leurs destinées et de leurs intérêts les plus chers.

Faut-il s'étonner qu'une royauté reconnue par les sublimes esprits qui sont dans le ciel, le soit aussi par les hommes, à qui elle fait sentir la précieuse influence de sa grandeur ? Car ne faut-il pas avouer que ses bienfaits sont en quelque sorte infinis ? Oui, tous les biens nous sont venus par Marie, puisque c'est Marie qui nous a donné le Rédempteur à qui nous devons tout. Ce sang précieux qui nous a rachetés, est sorti du cœur de Marie. Ce corps adorable brisé pour nous sur la croix, a été formé de sa propre substance. Et la terre est couverte de monuments et d'images antiques de la Mère de Dieu, auxquels la voix publique attribue les marques les plus touchantes de sa tendresse et des prodiges innombrables de sa miséricordieuse protection.

Il semble que la royauté de Marie soit plus respectée dans le monde que le souverain domaine de Dieu. Pendant que Dieu se laisse outrager, condamner, traiter comme le dernier des malfaiteurs, Marie possède le privilège dont jouit la femme parmi les peuples civilisés, d'être respectée au milieu même des horreurs de la guerre et de la sédition. On voit toujours plus ou moins vérifiée dans le monde cette disposition de la Providence, par laquelle Marie demeura à peu près intacte de toute violence personnelle au jour de la plus grande fureur des Juifs et du triomphe de l'enfer. Sans doute, elle est rudement repoussée, maltraitée par les hérétiques et les impies de tous les siècles, comme elle dut l'être sur la voie douloureuse, mais ce n'est jamais que dans une certaine mesure ; elle est restée debout au milieu d'une foule d'âmes travaillées par le doute ou la fièvre des passions, où elle fait vibrer les souvenirs d'une enfance plus heureuse, les derniers conseils d'une mère expirante, ou les tendres reproches d'une sœur qui aimait à chanter la mère du Sauveur.

* *

La femme, a dit un écrivain célèbre, est l'instrument le plus actif et le plus puissant pour le bien comme pour le mal. Or, on peut affirmer que Marie, la femme par excellence, les a toutes surpassées par l'immensité de son amour et l'étendue de ses bienfaits : *Tu supergressa es universas*. Reine des Vierges, elle porte le sceptre de la charité qui inspire les plus admirables dévouements à ces innombrables légions de saintes filles qui se consacrent, au prix de tous les sacrifices, à l'éducation de l'enfance et au service de toutes les misères humaines. Elle porte aussi le sceptre de la maternité, et son cœur possède toute cette profondeur de tendresse, de force, de générosité, qui fait qu'une mère n'hésite pas à donner ce qu'elle a de plus cher pour sauver son enfant. Reine, elle a donc droit à notre respect ; mère, elle a donc droit à notre amour. Appliquons-nous toujours à lui témoigner efficacement ces deux sentiments. Ainsi soit-il.

PANÉGYRIQUE DE SAINT NICOLAS

(6 décembre)

LE PROTECTEUR DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE, DE L'AGE MÛR

Mes frères,

S. Nicolas, dont le culte reste toujours cher à notre piété, est un de ces saints des âges anciens et de l'Orient lointain, dont la popularité séculaire ne s'est pas évanouie au lever de plus jeunes gloires de chez nous, d'une sainte Jeanne d'Arc, d'une petite Thérèse de l'Enfant-Jésus, d'une Bienheureuse Bernadette Soubirous. La peinture et la légende n'ont jamais cru se répéter à nous rééditer telles ou telles scènes de sa vie qui nous sont familières. Et dernièrement encore, quand un de nos bons écrivains convertis a tenté de rendre au public français le goût des mystères du moyen âge, il a raconté entre autres sur la scène *Le dict de l'homme qui aurait vu S. Nicolas.*

S. Nicolas vint au monde, dans la seconde partie du IIIe siècle, à Patare, ville de Lycie, une des provinces d'Asie Mineure qui avait entendu la prédication de S. Paul. Il eut une enfance et une jeunesse modèles qui aboutirent à son entrée au monastère suburbain de Myre, pour se vouer uniquement, loin du monde et sous le regard de Dieu, au travail de sa sanctification. Dieu vint le prendre dans l'obscurité de sa retraite pour l'élever miraculeusement à l'épiscopat, à la tête du diocèse de Myre. L'évêque fut un exemple de vertus, le père des pauvres, un si intrépide défenseur de la vérité qu'il fut emprisonné pour la foi pendant la persécution de Dioclétien. L'avènement de l'empereur Constantin lui rendit sa liberté, la liberté de se dévouer et de prêcher de nouveau, surtout d'affirmer solennellement sa foi en la divinité de N.-S. Jésus-Christ dans ce grand concile de Nicée (325) où 318 évêques présents condamnaient les erreurs de l'hérésiarque Arius.

Ce fut un de ses derniers grands et beaux gestes d'évêque. Il s'éteignait, à quelque temps de là, avec sur les lèvres les paroles du Christ en croix qui furent reprises par tant de saints : « Mon Père, je remets mon âme entre vos mains. » Enterré dans l'église cathédrale de Myre, son corps fut transporté six siècles plus tard dans la ville de Bari, pour le soustraire aux profanations possibles des Mahométans.

Sur ce rapide aperçu biographique, peut-être vous demanderez-vous, m. f., ce qui a rendu si populaire chez nous ce bon saint.

C'est que toute une série de scènes merveilleuses enlumine ce schéma de sa vie. D'aucuns trouveront sans doute qu'il y en a trop et que tant de miracles relèvent de la légende. Je leur répondrai en trois mots : qu'on ne prête qu'aux riches, que c'est une des faiblesses de notre intelligence de ne croire qu'à la condition de voir, que dans quinze cents ans, si le monde prolonge encore la durée des siècles qui nous sépare de S. Nicolas, les

hommes de ces âges futurs relégueront sans doute aussi aux compilations des belles légendes les miracles jetés à pleines mains par un Père Paul de Moll, et les roses effeuillées du ciel par les doigts gracieux de la petite Thérèse, et les guérisons authentiques des piscines et des processions de Lourdes.

Moins critiques et plus simples, cueillons aujourd'hui trois épisodes caractéristiques de cette existence merveilleuse. S. Nicolas nous y apparaitra le protecteur de tous les âges : de l'enfance, de la jeunesse, du reste de la vie. Et notre confiance en son intercession en sera accrue.

I. — *Protecteur de l'enfance*

Même à notre époque, où se fait encore sentir dans la vie pratique ce scientisme et cet hypercriticisme à outrance qui régnèrent dans la génération intellectuelle précédente, à notre époque de prosaïsme et de mécanique où l'on a retranché de l'éducation des enfants cette part de poésie qu'y apportaient les contes de Perrault et les légendes de Noël, même à cette époque de raison toute sèche à un âge qui est celui de l'imagination et du merveilleux, on chante encore dans nos classes chrétiennes la légende des trois petits enfants :

Il était trois petits enfants
Qui s'en allaient glaner aux champs.

La légende de ces trois enfants tués et dépecés par un charcutier aux mœurs d'anthropophage et ressuscités par la puissance du grand thaumaturge S. Nicolas, est peut-être celle qui fut la plus popularisée par l'iconographie chrétienne. C'est dans tous les livres et sur tous les vitraux qui nous racontent la vie de S. Nicolas, que l'on retrouve cette scène de miraculeuse résurrection. Sur un saloir de charcutier d'où émergent la tête et le buste de trois petits innocents, S. Nicolas, vêtu de ses ornements d'évêque, mitre en tête et crosse en main, s'incline légèrement et bénit.

Légende, dira-t-on encore une fois ; légende, si l'on veut, mais légende à portée symbolique, qui témoigne de la foi des siècles en la protection de S. Nicolas sur l'enfance.

Et combien d'autres traditions, toujours vivantes après quinze cents ans, apportent le même témoignage !

Je faisais allusion tout à l'heure à la fête enfantine de la St-Nicolas dans nos écoles paroissiales. Aujourd'hui encore, dans notre Lorraine, les écoles reçoivent en ce jour la visite d'un S. Nicolas qui gourmande les mauvais écoliers et complimente les enfants sages, et les mauvais écoliers et les enfants sages y croient comme nous autres, au même âge, croyions à la descente de l'Enfant Jésus sur nos souliers rangés devant la cheminée, la nuit de Noël. Et puisque j'ai cité ces coutumes de Noël, je me rappelle aussi que dans les Pays-Bas, en Belgique, mais surtout en Hollande, le vrai Père Noël encapuchonné sous le givre et chargé de sa hotte à jouets, c'est le bon S. Nicolas aux bras chargés de pains d'épices.

Comme s'exprime le bon sens populaire, il n'y a pas de fumée sans feu, et de pareilles légendes, des traditions aussi invétérées, sont des attestations irrécusables de l'intercession de S. Nicolas en faveur des petits.

De son intercession et aussi de ses exemples.

S'il s'est acquis une telle renommée de protecteur de l'enfance, ce n'est pas seulement par ses miracles en sa faveur, mais encore par la pratique, en son enfance à lui, des vertus de cet âge. C'est ce que nous rapportent tous ses historiens. Et à n'en pas douter, c'est ce qui lui mérita devant Dieu le droit d'intervenir si puissamment pour leur éducation et leur bonheur.

Parents et éducateurs chrétiens, pour vous encourager dans la tâche si noble, mais à certaines heures si ingrate, d'élever les enfants dans l'amour du bon Dieu et la pratique de la vertu, rappelez-vous que S. Nicolas regardait cette mission comme une des plus grandes de sa charge d'évêque ; pour obtenir du bon Dieu sa protection sur eux, pour qu'ils profitent de vos leçons et de votre dévouement, recourez à l'intercession si puissante en leur faveur de S. Nicolas ; pour mettre un peu de poésie au début d'une existence que les dures réalités de la vie assombriront trop vite et mettre dans leur mémoire des souvenirs qui y chanteront toujours désormais, quoi qu'il advienne, bercez-les du récit de vos légendes chrétiennes, dont l'enchantement façonne à sa manière, à la manière adaptée à cet âge, l'âme de l'avenir ; en un mot, qu'il reste aujourd'hui, comme toujours, le grand protecteur de l'enfance, à une époque où plus que jamais les petits sont privés de Dieu.

II. — *Protecteur de la jeunesse*

Si l'enfance a ses besoins, la jeunesse a ses dangers.

Le trait le plus connu de la vie de S. Nicolas, c'est celui de son intervention pour sauver la vertu de trois jeunes filles.

Elles étaient pauvres, sans dot, et par conséquent sans parti en vue. Leur père s'en inquiétait et déjà se résignait à leur laisser gagner leur vie par tous les moyens. Si la pauvreté n'est pas vice, elle en est parfois la conseillère.

S. Nicolas apprend la détermination de ce père malheureux. Son cœur d'homme et de prêtre s'en émeut. Il avise aux moyens de remédier à cette situation.

Une nuit, pour que la main gauche ignore le bienfait de la main droite, il jette dans la maison, par la fenêtre, la somme nécessaire pour doter l'aînée des trois jeunes filles pauvres. Trois fois il renouvelle *incognito* le même geste. Et au lieu de l'avenir déshonorant auquel il s'était arrêté pour ses enfants, le père peut ainsi les établir honnêtement.

Est-ce pour cela que les jeunes hommes grisonnants se recommandent à S. Nicolas, comme les catherinettes à sainte Catherine ?

En tout cas, il y a dans ce trait de la vie de

S. Nicolas une marque de son intérêt particulier pour la sauvegarde de la vertu de la jeunesse.

Cette protection de la jeunesse n'est-elle pas, du reste, le prolongement comme obligé de sa tendresse pour les petits ? L'enfant nous intéresse par lui-même, par les charmes de sa simplicité et de son innocence, mais il nous intéresse aussi parce qu'il est l'avenir, l'avenir, c'est-à-dire l'espérance. Ne vous semble-t-il pas, dans ces conditions, que S. Nicolas trahirait sa charge de patron des enfants que lui reconnaissent les siècles, si après les avoir choyés tout petits, il les abandonnait sans défense, sans leur continuer du moins sa protection, à l'entrée de la vie consciente, personnelle, plus libre, dans laquelle ils viennent de faire leurs premiers pas sans se douter peut-être des dangers qui les guettent ni des responsabilités qui les attendent ?

Cette jeunesse peut et doit donc s'adresser à lui avec confiance à ce moment décisif, si chargé d'inquiétudes et si gros de conséquences, dont dépend son avenir, et avec son avenir, celui de la famille dont elle est l'espoir. Plus puissant au ciel que sur la terre, il ne peut manquer de faire intervenir la Providence en sa faveur, d'une manière ou d'une autre, pour ses intérêts matériels et spirituels. Comment se désintéresserait-il, maintenant qu'il en a les moyens, d'une œuvre qu'il eut tant à cœur sur la terre ?

Les parents aussi peuvent et doivent s'adresser à lui pour lui recommander leurs jeunes gens. Le père malheureux de Myre, dont il dota les jeunes filles, n'avait pas eu recours à la charité de S. Nicolas ; il avait suffi au bon évêque de connaître cette détresse pour y pourvoir aussitôt. A plus forte raison viendra-t-il en aide aux parents inquiets sur l'avenir de leurs enfants, qui le prieront avec confiance de ne pas les abandonner à cet âge critique.

Tous les bienfaiteurs de la jeunesse, enfin, peuvent et doivent s'adresser à lui pour lui demander son haut patronage. Aujourd'hui plus que jamais, on multiplie les œuvres de protection et d'assistance sous toutes les formes, pour toutes les classes de la société, en faveur des jeunes. N'oublions pas que nos efforts, si dévoués et entreprenants soient-ils, ont besoin de la bénédiction de Dieu. Qui pourrait l'obtenir sur toutes ces œuvres mieux que le bon évêque qui recourut au charitable et discret stratagème que nous rapportent ses historiens, afin de sauvegarder l'honneur exposé des trois jeunes filles ?

III. — *Protecteur des autres âges de la vie*

Les épreuves de la vie ne prennent pas fin avec la jeunesse. Il faudrait dire plutôt qu'elles commencent avec elle. Et qu'ils avaient bien raison, nos vieux cantiques populaires — dont on a trop médit — qui dans leurs strophes parlent inévitablement des écueils, des tempêtes, des naufrages de la mer agitée de ce monde !

Ces images de nos pieux auteurs de cantiques me remettent en mémoire un miracle de la vie de S. Nicolas. Et si je le choisis entre d'innombrables autres dans le florilège inépuisable du grand thaumaturge, c'est que je voudrais lui donner valeur de symbole. Il représentera le secours que S. Nicolas est prêt à nous apporter tout le reste de la vie sur les flots agités de notre existence.

C'était un des grands rêves des chrétiens et surtout des saints de ces premiers âges, de faire la visite des Lieux Saints, de cette Palestine où s'était déroulée la vie de Notre-Seigneur. On n'était pas encore à trois cents ans de sa mort. Il n'était pas encore comme aujourd'hui, pour trop de chrétiens, un simple souvenir historique, mais plutôt comme un personnage toujours vivant au milieu des siens, si récent était son passage et si vive sa mémoire.

S. Nicolas partit donc en pèlerinage pour Jérusalem. Le navire qui le transportait, lui et ses compagnons, glissait sur une mer calme sous un ciel d'azur. Et c'est à cette heure même que le saint pèlerin prédit aux hommes de l'équipage une effroyable tempête.

Sa prédiction ne tarde pas à se réaliser contre toute attente. Des nuages se lèvent, la mer se démonte, une tempête comme le navire n'en a jamais essuyée de mémoire de ces hommes de mer, menace d'engloutir équipage et passagers. Le naufrage semble inévitable.

C'est alors que S. Nicolas élève ses deux bras vers Dieu dans une fervente prière. Et le pouvoir du Christ qui avait apaisé la tempête sur le lac de Tibériade, passe en son serviteur. Les éléments déchaînés rentrent dans le calme et le navire continue heureusement sa traversée.

Miracle à portée symbolique, ai-je dit, m. f.

A quelque âge que nous soyons, tous nous voguons sur une mer orageuse, sur la mer orageuse de ce monde, vers la Jérusalem céleste. Les heures peuvent nous sembler sereines, comme aux matelots qui conduisaient S. Nicolas. A notre insu, des épreuves nous attendent, puisqu'on n'entre pas dans le royaume des cieux sans passer par la tribulation et que ceux-là seulement seront couronnés qui auront vaillamment combattu.

Pour nous assurer une traversée heureuse quand même, recourons donc à l'intercession de S. Nicolas. S'il n'apaise pas toujours la tempête, puisqu'il est dans les desseins de Dieu que nous passions par l'épreuve, du moins il prendra en main le gouvernail. Et grâce à sa protection, nous arriverons sans trop d'avaries au port du repos et du salut.

Ainsi, après avoir enchanté notre enfance, au récit de ses belles légendes, après avoir gardé notre jeunesse trop exposée, jusqu'au bout il aura été notre protecteur.

Pour réveiller notre confiance en l'intercession des saints et pour entretenir leur culte sur la terre, Dieu suscite de temps en temps, au cours des siècles, de grands thaumaturges, de grands semeurs de miracles, comme, de nos jours, la gracieuse et sympathique petite Thérèse de l'Enfant-

Jésus. Nous sommes ainsi faits que nous avons toujours besoin de nouveau, dans notre piété extérieure comme dans la mode. Et Dieu veut bien condescendre à cette faiblesse de notre nature.

Mais, comme je vous le disais, il n'agit ainsi que pour ranimer notre confiance dans les saints, nos protecteurs du ciel. Les nouvelles dévotions ne doivent donc pas nous rendre ingrats envers ceux qu'on a invoqués jusqu'ici avec tant de ferveur et qui comblèrent de bienfaits nos ancêtres. Ce serait tromper les desseins de Dieu qui justement fait éclater la puissance de nouveaux protecteurs pour maintenir parmi nous le culte des saints.

Non, m. f., S. Nicolas n'a rien perdu de son crédit ni de sa puissance en notre faveur sur le cœur du bon Dieu. Le jour de la translation de ses reliques de Myre à Bari, plus de sept cents ans après sa mort, trente personnes furent miraculeusement guéries par son intercession. Les sept cents années écoulées n'avaient diminué en rien ce pouvoir qui avait couvert sa vie d'une floraison de miracles.

Vous tous qui, comme paroissiens d'une église dédiée à S. Nicolas, avez un droit tout spécial à vous réclamer de sa puissante intercession, suivant votre âge ou suivant vos besoins, priez-le avec cette confiance que j'aurais voulu raviver encore dans votre cœur pour votre saint Patron et soyez sûrs qu'il vous entendra. Ainsi soit-il.

SUR LES EPITRES DU DIMANCHE

II

2e Dimanche de l'Avent

LA PATIENCE CHRÉTIENNE

Mes frères,

Parmi les grandes leçons que nous recueillons dans les écrits apostoliques, retenons celle que vous venez d'entendre : « Tout ce qui est écrit l'a été pour notre instruction afin que, *par la patience* et la consolation que nous donnent les Ecritures, nous possédions l'espérance. » La patience, telle est la vertu qui nous est aujourd'hui proposée, vertu salutaire et purement surnaturelle, car elle dépasse infiniment les possibilités normales de l'être humain.

I

L'antiquité païenne n'avait pas connu la patience ; ou, si elle la soupçonnait quelquefois, elle la méprisait comme bonne, tout au plus, pour les infirmes et les esclaves. Il a fallu l'avènement du Christ pour nous apprendre à utiliser les souffrances qui se rencontrent dans toute vie. Et quand même le bon Jésus ne nous aurait apporté que ce don de profiter de nos douleurs pour les transformer en mérites, il devrait être béni sans fin.

Mais entendons-nous bien. Il y a une façon de s'incliner sous l'épreuve qui n'est ni noble ni chrétienne. Certains, comme les stoïciens d'autrefois, se raidissent contre le mal, par un pur effet de leur orgueil. D'autres se laissent aller lâchement, parce qu'ils n'ont pas l'énergie de réagir. Quelques-uns, blasés, désabusés, s'abandonnent passivement aux fatalités de leur destin. Rien de tout cela n'est vertueux, et toutes ces attitudes sont vaines parce qu'elles ne procèdent que des passions ou des infirmités humaines.

La patience chrétienne, au contraire, part d'un principe tout opposé. Elle se base sur le rôle que la Providence a destiné à la douleur ici-bas. Dans le plan primitif du Créateur, il n'y avait pas place pour la souffrance. Après d'heureuses et tranquilles années écoulées dans les splendeurs de l'Eden, les hommes, sans agonie, se seraient vus transportés dans leur immortelle patrie du ciel. Mais la révolte originelle vint déjouer tous les projets de la tendresse divine. Ce fut le péché de nos premiers parents qui les fit exclure du Paradis terrestre et qui jeta, sur notre race désormais déchue, les fardeaux de la peine physique du mal moral, du vice et du trépas.

Pourtant, même lorsqu'il châtie, Dieu est toujours un Père. Puisque l'expiation s'imposait, il voulut qu'elle tournât au profit de tous ceux qui la supporteraient saintement. Il attribua donc à la douleur le double pouvoir de contribuer au rachat de nos fautes et de nous faire acquérir des mérites, à la seule condition que nous l'accepterions avec docilité, en vue de nous conformer à sa volonté. Quand donc nous nous trouvons aux prises avec une adversité, une maladie, une contradiction, nous devons nous souvenir que cette affliction — qui, quoi qu'en ait dit le philosophe, est un mal en elle-même — peut être convertie en bien par l'adhésion de notre volonté.

Au péché initial d'Adam, nous avons tous ajouté, hélas ! une série plus ou moins grave, plus ou moins longue, de défaillances personnelles. Chacune de ces fautes demande justice contre nous et exige une punition proportionnée qui trouve son expression la plus redoutable dans les sanctions de l'au-delà : le purgatoire et l'enfer. Mais ces sanctions ne sont nullement inévitables. Après le sacrement de Pénitence qui libère nos âmes, nous pouvons achever de nous purifier, nous pouvons nous libérer de nos dettes envers Dieu, par l'acquiescement aux contrariétés qui nous surviennent. Mesure indulgente entre toutes, car les pires calamités d'ici-bas ne sont vraiment rien en comparaison des supplices rigoureux de l'éternité. Il y a plus : si notre acceptation est généreuse, elle est agréable aux yeux du Seigneur, qui récompense notre bonne volonté en nous réservant, pour l'avenir, des titres à ses suprêmes récompenses.

La douleur finit donc, pour ceux qui savent la comprendre, par devenir une source de bienfaits. Mais il faut pour cela qu'elle soit subie avec cette surnaturelle patience qui constitue un gage de salut.

II

Toujours identique à elle-même dans sa nature, la patience comporte même chez les âmes les plus chrétiennes une multitude de degrés. Examinons comment, dans notre propre intérêt, nous pourrons la porter à son point maximum afin d'en retirer plus de fruits.

Il y a d'abord une patience grondeuse, anxieuse, qui, malgré elle, serait tentée, sinon d'accuser Dieu, au moins de lui demander compte des maux qu'elle ne trouve pas suffisamment justifiés : « Seigneur, dit-elle, je veux bien me soumettre à votre vouloir ; mais pourquoi votre volonté est-elle si dure ? » Pourquoi : voilà le mot qui diminue notre mérite. Est-ce que, par hasard, le Très-Haut aurait à nous expliquer les motifs qui le déterminent ? Est-ce que, en outre, la foi ne nous enseigne pas qu'il est infiniment juste, infiniment bon ? Gardons-nous de cette témérité de vouloir juger Celui qui nous jugera sans appel.

On trouve, trop souvent, une autre patience un peu meilleure, mais néanmoins toujours médiocre. Celle-ci ne discute pas, mais elle fléchit sous le poids de l'épreuve : tout en se résignant, elle supplie pour que sa charge soit allégée ou même que, s'il est possible, le calice soit écarté de ses lèvres. Je sais bien que Jésus lui-même poussa cette plainte dans la nuit de Gethsémani ; mais, chez lui, ce n'était pas une faiblesse morale. En nous laissant entrevoir les défaillances de la nature purement physique, il voulait surtout nous apprendre comment on réagit, comment on les surmonte. Efforçons-nous de l'imiter, ici comme partout, en ne nous laissant jamais décourager.

Mais voici, maintenant, une forme supérieure de résignation : celle qui s'épanouit dans la paix. Un chrétien vraiment pénétré de sa foi doit savoir que Dieu ne nous inflige des épreuves que dans la perspective de notre bonheur. Il doit savoir en outre que Dieu n'agit pas par caprice, mais conformément aux lois supérieures de sa sagesse infinie et de sa mystérieuse bonté. Ces deux points posés, il n'y a plus à se troubler ni à hésiter. Une seule règle de conduite s'impose : s'incliner devant les dispositions de la Providence et accepter, avec une filiale sérénité, les vicissitudes diverses. Ainsi l'âme conserve-t-elle un de ses biens les plus précieux : celui de la paix intérieure qui décuple les forces et multiplie les œuvres de sainteté.

Plus grande encore est cette patience qui trouve du bonheur à souffrir. Au premier abord, cela peut paraître étrange : il est si normal, si instinctif, de ne pas aimer à souffrir ! Le mouvement initial de l'être humain, en face de la douleur, est un geste de répulsion. Oui, mais c'est précisément cette réaction trop terrestre qu'il s'agit de dompter au plus vite, afin de la remplacer par une attitude surnaturelle. On y parvient à force de ténacité et de prières, par le petit raisonnement suivant : « Dieu sait mieux que moi ce qui me convient ; Dieu ne désire que ce qui m'est bon. Je dois donc être heureux de tout ce qu'il m'envoie. » C'est à l'aide de cette doctrine que les saints se sont élevés jusqu'aux plus hauts sommets de l'ascétisme. C'est cette doctrine qui a soutenu les martyrs au milieu des bûchers, des gladiateurs et des tigres. Cette doctrine, jusqu'aux derniers temps du monde, inspirera les sublimes dévouements et suscitera les gestes héroïques. Mais il ne suffit pas de l'applaudir chez les autres : l'essentiel est de la réaliser en nous.

III

Parmi les traverses de la vie, quelques-unes nous sont envoyées directement par Dieu. Mais le plus grand nombre nous sont infligées par l'intermédiaire des créatures. Pour les premières, nous les accueillons encore avec une certaine résignation, car leur caractère divin les impose à notre respect. Mais lorsque ce sont des hommes qui nous rendent malheureux, comme nous sommes tentés, non seulement de regimber, mais même de nous venger et de haïr ! C'est pourtant ce qu'il ne faut à aucun prix. Aussi, après nous avoir exhortés à la résignation, S. Paul s'empresse-t-il d'ajouter : « Que le Dieu de patience et de consolation vous fasse la grâce d'avoir, les uns envers les autres, les mêmes sentiments selon Jésus-Christ. » Ceci est l'appel à la charité, à la vertu par excellence, qui réunit tous les frères vivant dans l'univers sous les bénédictions du Père qui règne dans les cieux.

La charité, en effet, est le complément nécessaire de la patience, car elle élimine de notre cœur les sentiments amers qui, maintes fois, empoisonnent nos relations avec le prochain. Il arrive souvent que nous nous croyons lésés. Si nous sommes alors dominés par l'égoïsme ou l'orgueil, tout de suite nous exagérons nos griefs, nous nous répandons en récriminations violentes, nous souffrons, par suite, impatiemment. L'esprit de douceur, au contraire, nous incite à ne pas préjuger des intentions des autres et à examiner si le mal est aussi considérable que nous l'avions pensé de prime abord. Nous sommes alors surpris de constater que les actes d'autrui à notre égard peuvent trouver généralement des excuses, souvent même une justification. Même lorsque notre prochain a réellement tort, la charité nous incline à lui pardonner, pour l'amour de Dieu qui nous pardonne sans cesse.

Et voici que, par un heureux retour des choses, nous devenons les premiers bénéficiaires de l'indulgence que nous aurons témoignée à nos adversaires. Le plaisir d'avoir été bon adoucit l'âpreté de nos tristesses ; nos procédés aimables envers nos ennemis finissent, la plupart du temps, par les désarmer ; les rivalités s'atténuent, une fraternité chrétienne se substitue aux luttes sourdes, aux rivalités querelleuses. Tout ceci est déjà un grand avantage. Ce n'est pourtant que le bienfait terrestre et transitoire de notre volonté charitable. La meilleure rémunération est réservée pour l'au-delà.

* *

Puissent ces quelques réflexions vous inviter, m. f., à inscrire dans le programme de votre vie, la pratique de la patience pour l'amour de Dieu et du prochain. Vous y gagnerez d'être plus heureux ; vous y gagnerez surtout de devenir plus conformes au divin modèle que Jésus nous a laissé ici-bas pour nous mettre à même d'accéder au paradis.

Quand vous serez patients, vous serez forts, vous serez justes, vous serez saints. Une espérance infinie auréolera votre existence, car vous pourrez à bon droit compter que Dieu ne négligera pas vos efforts. Au cours du Sermon sur la Montagne, le Christ a dit : « Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés. » Sachons pleurer doucement, pieusement, aux pieds du Seigneur, afin de mériter un jour la participation aux joies, aux revanches, aux gloires qui attendent là-haut les cœurs fidèles, doux et résolus. Ainsi soit-il.

PETIT AVENT SUR LES ANTIENNES « O »

II

2e DIMANCHE : *O Adonaï*

Mes frères,

Tout le long des stalles du chœur de la cathédrale de Cologne se déroule le commentaire illustré du *Credo*. L'article sur le mystère de la venue du Fils de Dieu sur la terre : « *Qui propter nos homines et propter nostram salutem descendit de cœlis*. Il est descendu des cieux pour nous et pour notre salut, » y est interprété d'une façon touchante qui rappelle les enfants de nos processions de village, habillés en petits Jésus et chargés des instruments de la Passion. L'Enfant-Dieu descend du ciel portant une corbeille où sont déposés des clous, des tenailles, un marteau, tous les outils de son crucifiement.

Certes, les mystères de l'Incarnation du Verbe et de la naissance de Notre-Seigneur, auxquels nous prépare le temps de l'Avent, sont distincts du mystère de la Rédemption que nous commémorons pendant la Semaine Sainte. Pourtant Bethléem est déjà le prélude obligé du Golgotha : le Fils de Dieu ne peut ni souffrir ni mourir pour nous s'il ne s'incarne auparavant. Aussi ne faut-il pas nous étonner de l'illustration qu'en ont donnée les artistes de Cologne, non plus que de la nouvelle grande invocation adressée par l'Eglise pendant ces jours à l'Enfant à venir : « O Adonaï, ô Seigneur, chef de la maison d'Israël, qui avez apparu à Moïse dans la flamme du buisson ardent et lui avez donné la loi sur le Sinaï, venez nous racheter dans la force de votre bras ! [1] ».

Il n'y a peut-être pas de vérité de foi qui soit plus antipathique à l'orgueil de notre raison humaine que l'idée de rédemption. Que le Christ ait été un de ces porte-flambeaux qui ont éclairé les routes de l'humanité, voire le plus clair génie, et qu'il ait ainsi sauvé le monde de l'erreur, des incroyants même veulent bien le reconnaître. Mais qu'il ait sauvé l'homme d'une plus profonde misère et qu'il l'ait rétabli de la déchéance où il l'a trouvé, dans ses droits d'enfant de Dieu, qu'il ait dû mettre à ce rachat le prix de son amour, de ses souffrances, de sa mort, voilà qui dépasse par trop nos façons d'imaginer les choses, qui nous suppose pires que nous sommes, qui est irrecevable, en un mot, pour notre raison.

Et pourtant c'est bien pour être ce Rédempteur-là que le Fils de Dieu, en fin de compte, naît dans l'étable de Bethléem. Il n'avait pas été autrement annoncé à la Vierge qui serait sa mère : « Lui-même sauvera son peuple de ses péchés. » Il descendait en effet dans un monde non seulement plongé dans les ténèbres, mais encore assis dans l'ombre de la mort.

Afin de mieux pénétrer le mystère du Christ, après avoir montré en lui la sagesse qui éclaire tout homme venant en ce monde, reconnaissons aujourd'hui le Rédempteur en dehors de qui il n'y a pas de salut.

Avions-nous besoin d'une Rédemption ? Le Christ est-il vraiment notre Rédempteur ? A ces deux questions, nous répondons par l'affirmation de la nécessité et du fait de la Rédemption.

I. — *Avions-nous besoin d'un Rédempteur ?*

Pour répondre à cette première question, il nous faut remonter assez haut, jusqu'au fait de l'existence et de la transmission du péché originel, dont le privilège de l'Immaculée Conception de Marie constitue l'unique exception chez la pure créature.

Disons-le tout de suite : cette affirmation du péché originel est du domaine exclusif de la foi. Il y a en nous des misères physiques et morales qui peuvent être l'indice ou la confirmation après coup d'une certaine déchéance de race. Mais seule la foi, basée sur le témoignage de l'Ecriture et de la Tradition, nous donne la certitude de cette déchéance morale initiale de la nature humaine.

Elle affirme [1] le fait de la chute du premier homme et de la première femme, dont le récit se trouve dans la Genèse (III, 6) et que supposent les documents suivants de notre foi, cette parole de S. Paul, par exemple, que « par un seul homme le péché est entré dans le monde. » (Rom., V, 12).

Elle affirme [2] la transmission de ce péché à toute la postérité d'Adam. Des témoignages évidents, explicites ou sous-entendus par d'autres vérités, en reviennent souvent dans l'Ecriture. Qu'il nous suffise de rappeler celui de S. Paul, sans doute le plus formel : « Comme le péché est entré dans le monde par un *seul* homme, et la mort par le péché, ainsi la mort est passée dans tous les hommes, tous ayant péché en un seul. » (Rom., V, 12). On en retrouve la trace jusque dans les traditions païennes : les poètes grecs et latins

[1] Grande Antienne du 18 décembre.

[1] Concile de Trente, sess. V, can. 1.
[2] *Ibid.*, can. 2.

ont chanté un âge d'or d'une éphémère durée, où la nature féconde et bienfaisante mûrissait d'elle-même les récoltes, chargeait de fruits ses coteaux, prodiguait en un mot ses richesses inépuisables.

Sans nous arrêter à la nature du péché originel ni à la justification rationnelle de sa transmission, qui sont en dehors de notre sujet, retenons seulement cet enseignement de notre foi : depuis la faute de nos premiers parents, l'humanité est en état de péché.

Dans ces conditions, que va faire Dieu ?

Une double alternative s'offre à lui : ou bien punir sans rémission, comme il a fait pour les anges révoltés ou par tout autre moyen : destruction radicale de l'humanité, damnation des hommes, abandon de l'humanité à ses destinées purement naturelles ; ou bien réhabiliter le coupable.

Même dans cette seconde hypothèse, il peut s'y prendre différemment.

Il peut s'en tenir à un pardon pur et simple qui nous semblerait s'accorder avec sa bonté et sa miséricorde infinies. Très bien ! Mais où trouver place, en cette solution, pour les droits et la manifestation de sa justice égale à sa bonté ?

Il semble donc que l'harmonie de ses perfections demande qu'il envisage une issue qui concilie à la fois et sa bonté et sa justice.

Or l'homme ne peut réparer son péché selon toutes les exigences de la justice divine : son expiation de créature ne fera jamais contrepoids à l'offense infinie du péché. Si donc il veut que satisfaction complète soit donnée à sa justice, en un mot, s'il veut que dans la restauration du monde sa justice et sa bonté soient également sauves, il n'a d'autre moyen d'intervenir personnellement, que de prendre à son compte la rançon du péché, que de se faire homme.

Ainsi le mystère d'un Dieu fait homme apparaît comme la solution pleinement satisfaisante du problème du péché du monde : en qualité d'homme, il pourra s'abaisser, se soumettre, même se sacrifier, ainsi que l'exige l'idée de réparation ; comme Dieu, sa réparation prendra une valeur infinie qui remettra en équilibre les deux plateaux de la balance.

Pour conclure ces raisonnements, peut-être un peu serrés, mais nécessaires à notre instruction, dès lors que la bonté de Dieu l'amenait non pas à nous châtier sans retour, mais à nous réhabiliter, cette réhabilitation ne pouvait satisfaire pleinement aux exigences de sa justice que par le mystère d'un Dieu fait homme, par le mystère de l'Homme-Dieu.

Et c'est pourquoi l'Eglise, dans la grande Antienne que nous commentons aujourd'hui, en appelle à la force de son bras, c'est-à-dire à sa puissance : « O Adonaï, ô Seigneur, chef de la maison d'Israël, qui avez apparu à Moïse dans la flamme du buisson ardent et lui avez donné la Loi sur le mont Sinaï, venez nous racheter dans la force de votre bras. » Vous seul êtes assez puissant pour offrir une réparation proportionnée à l'offense, une satisfaction qui rétablisse pleine justice, une Rédemption infinie de l'humanité en état de péché.

II. — *Le Christ est-il vraiment notre Rédempteur ?*

A cette Incarnation, à ce mystère d'un Homme-Dieu nécessaire à notre rachat dans l'hypothèse d'une conciliation parfaite de la justice et de l'amour, Dieu a-t-il donné suite ? L'histoire a-t-elle consigné la vie d'un personnage dont les actes soient à la fois d'un Dieu et d'un homme ? Avons-nous eu un Dieu-Homme, Rédempteur du monde ?

Ecoutez la réponse d'Isaïe : « Voici qu'une Vierge concevra et enfantera un fils, et il sera appelé *Emmanuel,* c'est-à-dire Dieu avec nous. » (VII, 14).

Ecoutez la réponse de S. Jean : « Le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous et nous avons vu sa gloire, gloire comme celle qu'un fils unique tient de son père, tout plein de grâce et de vérité. » (Jo., I, 14).

Ecoutez la réponse de S. Paul : « Bien qu'il fût dans la condition de *Dieu,* il s'est anéanti lui-même en prenant la condition d'*esclave,* en se rendant semblable aux hommes et reconnu pour *homme* par tout ce qui a paru de lui. » (Philip., II, 6-7).

Ecoutez surtout le langage plus parlant des faits

Dans quelques semaines se dresseront près des autels de nos églises les toits de chaume ou les grottes rocailleuses de nos crèches de Noël. Les yeux des enfants s'ouvriront émerveillés devant des personnages multicolores agenouillés dans la mousse : la Vierge, S. Joseph, des bergers, des rois chamarrés d'or et accompagnés de leur suite. Au milieu de cette scène, un enfant ravissant couché sur un lit de paille.

Ce décor et cette scène, multipliés dans toutes nos églises, feront revivre sous nos yeux l'apparition dans le monde de ce Sauveur, décidée par Dieu, prédite par les prophètes, racontée par les Evangélistes, et dont les anges annoncèrent la naissance en cette qualité de Dieu fait homme pour nous sauver : « Ne craignez point, car je vous annonce une nouvelle qui sera pour tout le peuple la cause d'une grande joie. Il vous est né aujourd'hui, dans la ville de David, un Sauveur qui est le Christ Seigneur. Et voici ce qui vous servira de signe : vous trouverez un nouveau-né enveloppé de langes et couché dans une crèche. » (Luc, II, 10-12).

C'est bien un Homme-Dieu, le Christ Seigneur, comme parlent les anges : homme puisqu'il naît, qu'il est enveloppé de langes, qu'il est posé dans une crèche ; homme, mais Dieu aussi, puisqu'une délégation de toute l'humanité, des Juifs en la personne des bergers, des païens en la personne des mages, arrive, s'agenouille et l'adore.

Et si nous poursuivions, dans l'Evangile, le récit de la vie de cet enfant qui vient de naître, que l'Eglise nous racontera page par page au cours de l'année liturgique qui débute en ce temps de l'Avent, dans tous les événements de son existence

nous retrouverions les signes réunis de l'humanité et de la divinité.

Parce qu'il est homme, il sera baptisé par Jean le Précurseur dans les eaux du Jourdain ; mais parce qu'il est Dieu, au même instant une voix retentira pour proclamer sa divinité : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances. » (Math., III, 13 17).

Parce qu'il est homme, il souffrira de la faim dans le désert ; mais parce qu'il est Dieu, les anges se mettront à sa disposition pour le servir.

Parce qu'il est homme, il sera ligoté, condamné, crucifié ; mais parce qu'il est Dieu, il jettera ses agresseurs à la renverse, il bouleversera la nature qui prendra le deuil de sa mort, il ressuscitera les morts et se ressuscitera lui-même d'entre les morts.

Ainsi, du commencement au terme de sa vie terrestre, à travers tous les épisodes qui la remplissent, il correspond bien au signalement de l'Homme-Dieu qui devait nous sauver. Le mystère de l'Incarnation du Fils de Dieu en vue de notre Rédemption ou de notre rachat s'impose donc invinciblement à notre foi. Le nier, c'est nier le fait évident, c'est nous fier à l'étroitesse de notre cœur qui ne peut comprendre l'immensité de l'amour de Dieu pour nous.

* *

La voilà bien en effet, avec l'orgueil, la pierre d'achoppement pour notre foi aux mystères de l'Incarnation et de la Rédemption.

Aussi, après avoir rappelé les objections de la raison humaine, Bossuet a-t-il raison d'écrire dans une de ses plus belles Elévations [1] : « Pour tout entendre, il ne faut qu'entendre son amour : « Dieu a tant aimé le monde. » Un amour incompréhensible produit des effets qui le sont aussi. Vous demandez des pourquoi à Dieu ? Pourquoi un Dieu se faire homme ? Jésus-Christ vous dit ce pourquoi : « Dieu a tant aimé le monde. » Tenez-vous-en là : les hommes ingrats ne veulent pas croire que Dieu les aime autant qu'il fait. Mais le disciple bien-aimé résout leurs doutes en disant : « Nous avons cru à l'amour que Dieu a pour nous. » (Jo., IV, 16). « Dieu a tant aimé le monde » : et que reste-t-il après cela, sinon de croire à l'amour pour croire à tous les mystères ? »

Il ne reste en effet, m. f., qu'à ne pas discourir et à ne pas discuter, mais à aimer... à aimer en retour ce Dieu qui nous a tant aimés. Et ce doit bien être l'enseignement de ce temps de l'Avent, puisque nous chanterons au jour de Noël qu'il prépare, sur une mélodie qui est dans toutes les oreilles et dans tous les cœurs, le *Sic nos amantem quis non redamaret ?* Qui n'aimerait en retour ce Dieu qui nous aime à ce point ? Ainsi soit-il.

[1] XVIII[e] Semaine, 14[e] Elévation, sur la fin.

ENTRETIENS SUR LA VIE CHRÉTIENNE

CXLVII

LES TENTATIONS DU DÉMON *(suite)*

Règles à observer dans les tentations

Sapientia... in tentatione ambulat cum eo.
Dans la tentation, la sagesse marche avec lui.
(Eccli., IV, 12-18).

J'ai dit, dans notre dernier entretien, quelle idée l'on doit se faire des tentations. J'expliquerai aujourd'hui quelles *règles pratiques* il faut observer à leur égard.

Ce que j'ai à dire sur ce sujet peut se résumer en trois conseils.

Le premier visera *le temps qui précède la tentation ;* — le second, *le temps même de la tentation ;* — et le troisième, *le temps qui la suit.*

I

Voici mon premier conseil. Je le formule tout d'abord dans son intégrité, me réservant d'en développer successivement les différentes parties. Il a pour objet de recommander la fuite habituelle des tentations ou, si on ne peut pas les éviter, l'application à s'y préparer.

1. Oui ! Il faut, en général, éviter les tentations.

Ce n'est pas, je me hâte d'en faire la remarque, qu'il ne soit jamais ni permis, ni utile de les braver. Il est, au contraire, des circonstances où cette sorte d'audace s'impose comme une manœuvre nécessaire au bien des âmes.

Ainsi, les maîtres de la vie spirituelle la conseillent aux personnes scrupuleuses, timorées à l'excès, portées aux frayeurs exagérées. Ils font pour elles ce qu'on fait pour les enfants peureux : ils les conduisent au devant de leurs fantômes et les leur font regarder en face. Elles vérifieront ainsi le mal-fondé de leurs terreurs et prendront mieux conscience de leurs propres forces et de leurs propres vertus.

L'on a encore une bonne raison de ne pas fuir les tentations, quand il faudrait, pour cela, se soustraire à l'accomplissement d'un devoir. Le devoir, en effet, ne cesse pas d'obliger, parce qu'il met une âme aux prises avec l'ennemi ou parce que l'ennemi en abuse pour la porter au mal. Cette âme fera bien, en pareil cas, cela va de soi, de s'entourer des précautions capables d'assurer sa victoire ; mais ces précautions prises, qu'elle aille courageusement au combat et mette le démon au défi de la séduire.

Enfin, quand une tentation n'expose à aucun péril sérieux et doit donner lieu à un exercice utile, on peut aussi l'affronter. Cette sorte d'escrime spirituelle fortifie la volonté et lui apprend à dompter les passions. Les saints l'ont aimée et pratiquée avec une opiniâtreté qui n'a pas peu contribué à l'héroïsme de leurs vertus. Ainsi al-

laient-ils au devant des humiliations, quoiqu'elles pussent révolter leur amour-propre, pour s'exercer à l'humilité. Ainsi, pour devenir plus parfaitement obéissants, se donnaient ils des maîtres impérieux et même capricieux, quoique ces maîtres dussent mettre leur docilité à de terribles épreuves.

Mais je ne sais guère que ces trois circonstances où l'on puisse, sans manquer aux lois de la prudence chrétienne, provoquer la tentation. Dans tous les autres cas, — et ce sont de beaucoup les plus fréquents, — il vaut mieux l'éviter. La tentation, en effet, pour peu qu'elle soit puissante, constitue toujours une crise redoutable. Elle use les forces de l âme. Elle remet en question sa persévérance. Elle fait courir à la conscience des risques très graves. Elle peut conduire à la ruine spirituelle et compromettre les destinées éternelles. Il en va surtout de la sorte, quand la tentation est de nature à éveiller de violentes passions, à mettre en face de séductions puissantes, à rendre la vertu difficile : c'est-à-dire, notamment, quand il s'agit de la chasteté ou de la foi. La prudence chrétienne, qui ne le comprend ? ne permet pas de s'exposer spontanément à de pareilles épreuves ni de jouer avec de tels ennemis. Moins on a de tentations semblables, mieux cela vaut. Ici, la paix offre infiniment plus de sécurité que les combats.

Vous vous en souviendrez, n'est-ce pas ? vous à qui l'amour des aventures, certaines passions mal domptées ou quelque reste de sympathie pour le vice inspirent parfois tant de témérités. Vous voulez tout connaître, tout lire, tout entendre ; vous voulez fréquenter toutes les compagnies, prendre part à tous les divertissements, goûter à tous les plaisirs, quelque tentation qui puisse s'ensuivre : c'est une imprudence dont il faut vous corriger. A quelles fautes ne vous a-t-elle pas conduits dans le passé ? Elle vous en ferait peut-être commettre de plus graves et de plus nombreuses encore à l'avenir. La pureté de la foi et la pureté des mœurs dépendent, en grande partie, des précautions dont on s'entoure. Si vous tenez à les conserver, ne les exposez point au hasard des tentations. D'ailleurs, quand on les aime, on aime aussi tout ce qui les garantit et les protège. L'amour du bien s'étend aux moyens de persévérance, comme la haine du mal aux pièges fleuris qui s'efforcent d'en colorer la laideur.

Mais, dira quelqu'un, la tentation n'est jamais sans avantages et l'homme n'y reste point sans secours. Ne nous avez-vous pas démontré, dans l'entretien précédent, qu'elle fait du bien aux âmes, leur donne du mérite, joue un rôle utile dans leurs destinées, attire enfin sur elles une Providence particulière ? Pourquoi donc la fuirait-on, puisqu'elle offre tant d'avantages et si peu de périls ? Ne sommes-nous pas intéressés à la provoquer et assez armés pour avoir droit à l'espérance d'en sortir vainqueurs ?

— Je répondrai d'un mot. Tout ce que j'ai dit de l'utilité des tentations et de l'assistance que Dieu prête aux âmes tentées est parfaitement vrai. Mais il faut l'entendre beaucoup plus des tentations dont la raison d'être est dans une permission divine que des tentations dont la raison d'être se trouve tout entière dans une coupable témérité. L'homme tenté sans l'avoir voulu et l'homme tenté par sa faute, l'homme tenté malgré ses précautions et l'homme tenté pour s'être affranchi des tutélaires prescriptions de l'Evangile, l'homme dont les tentations rentrent, par leur origine même, dans le plan divin et l'homme dont les tentations naissent de ses faiblesses ou de ses imprudences, l'homme qui a coupé la main et arraché l'œil scandaleux et l'homme qui les a conservés et flattés : ces deux hommes, dis-je, ne sont point de même condition et n'ont pas les mêmes droits à l'assistance d'en-haut. Le ciel se doit à lui-même d'aider le premier ; mais que doit-il au second ? Quand je lis l'Ecriture, j'y trouve, pour l'homme vigilant, de magnifiques promesses. Elle n'a, au contraire, pour l'homme aux folles bravades, que de terribles menaces. En voici une que vous connaissez bien et dont vous devriez évoquer plus souvent le salutaire souvenir : « Celui qui aime le péril (en d'autres termes, celui qui s'y expose sans raison, gratuitement, pour le seul plaisir de donner à ses instincts mauvais une demi-satisfaction) celui-là y périra : *Qui amat periculum in illo peribit.* » (Eccli., III, 27).

Avec les tentations qui peuvent soulever dans l'esprit ou dans les sens de trop ardentes complicités, je recommanderai d'éviter aussi les tentations imaginaires qui transportent l'âme dans une situation différente de sa situation réelle. Ce ne sont plus les gens passionnés qui aiment ces tentations ; ce sont souvent les gens pieux et surtout les scrupuleux d'une certaine catégorie. Ils se supposeront, par exemple, dans l'occasion de choisir entre le péché et le martyre. Ils se demanderont encore si, dans le cas où telle chose d'ailleurs permise serait défendue, ils auraient le courage de s'en abstenir. Et lorsqu'en se plaçant dans ces hypothèses, ils ne se sentent pas la force d'accomplir intégralement ce qui serait leur devoir, ils se croient volontiers coupables et s'en inquiètent comme d'un crime. L'on ne saurait trop déconseiller une pareille manière d'agir.

D'abord, ces suppositions, par le fait même qu'elles sont entièrement gratuites, sortent de la réalité ceux qui les font et faussent les conditions de vie dans lesquelles Dieu les a placés. De plus, elles les mettent en demeure de prendre un parti héroïque, sans le secours de cette grâce spéciale qui leur serait donnée s'ils avaient réellement à prendre ce parti. Dieu aide ceux qui ont vraiment à souffrir le martyre. Il abandonne les martyrs imaginaires à leurs folles rêveries. Ne vous faites donc jamais d'hypothèses de cette sorte. Que si elles se présentent d'elles-mêmes, dites-vous, sans autre examen, que vous y ferez votre devoir : ou, mieux encore : refusez même de les discuter et ne donnez aucune réponse.

Mais les tentations vraies, quoi qu'on fasse, livrent tôt ou tard à toutes les âmes leur assaut redoutable. C'est pourquoi, avec l'assiduité à fuir celles qu'on peut s'épargner, le Sage recommandait l'assiduité à se préparer à celles qu'on ne peut éviter : « *Præpara animam tuam ad tentationem.* » (Eccli., II, 1).

2. Cette préparation se compose de deux éléments. Elle consiste d'une part, à solliciter d'avance, pour le temps de la tentation, le secours de Dieu, et, d'autre part, à faire provision de forces, afin de se rendre capable de soutenir la lutte et d'en sortir vainqueur.

Prier en vue des tentations futures : que cette pratique nous serait utile et comme elle nous ferait prendre intérêt à nos prières ! Nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve. Mais, si nous cherchons à pénétrer son secret, nous ne pouvons guère nous dissimuler que la tentation n'y entre pour une large part. Et quelles tentations ? Quelle en sera la violence ? Quel, le nombre ? Quelle, la nature ? Peut-être Satan a-t-il demandé et obtenu de nous cribler, suivant une expression évangélique, « comme on crible le froment [1] »... Et ces tentations, quelle en sera l'issue ? Peut-être nos anges gardiens et nos saints protecteurs, s'ils voient au delà du présent, sont-ils pénétrés de crainte à la pensée de nos prochaines et tristes défaillances... Et pendant que l'avenir nous fait de telles menaces, nous prions sans attention, sans piété, sans même formuler devant Dieu le vœu d'aucune grâce ni la demande d'aucune faveur.

Cette indifférence, en face d'un inconnu peut-être plein de tant de menaces, ne s'accorde guère avec le vif désir que nous devrions éprouver d'assurer notre persévérance et de rendre certain notre salut. Quand on croit réellement aux graves intérêts que peuvent compromettre les tentations futures, on s'en inquiète davantage ; on en parle à Dieu dans la prière ; on se ménage avec plus de soin les grâces qui peuvent procurer la victoire... Prions donc souvent en vue des épreuves auxquelles nous pouvons être destinés. Et si nous ne récitons point, pour cela, de formule spéciale, du moins que cette intention nous suive dans nos prières habituelles et nous corrige de cette tiédeur et de ces distractions avec lesquelles nous les faisons trop souvent !

Quant aux moyens de faire provision de forces, ils se résument dans une vie fervente et vertueuse. Tout exercice de piété bien fait, tout sacrement reçu avec les dispositions convenables, tout acte de vertu pratiqué, tout progrès réalisé, ont pour premier effet de donner aux âmes une vigueur nouvelle. Plus vous ferez ces exercices, recevrez ces sacrements, pratiquerez ces vertus, réaliserez ces progrès, plus vous deviendrez capables de supporter sans défaillance les combats à venir. Et c'est une des grandes raisons pour lesquelles, quand vous n'êtes point tentés, vous devez éviter le relâchement et prendre garde de ne point tomber dans la tiédeur. La tranquillité dont vous jouissez vous invite à l'inaction ; mais l'inaction affaiblit et dispose mal au retour de l'ennemi. Mieux vaudrait profiter du répit qu'il vous laisse pour vous livrer, avec une ardeur plus vive, aux saintes pratiques de la piété et de la vertu. C'est toujours de bonne politique, quand on est dans la paix, de s'en servir pour préparer la guerre. Lorsque celle-ci vient à éclater, on n'est pas pris au dépourvu.

II

Voici, d'ailleurs, comment il faut s'y prendre pour repousser l'assaut et triompher de l'ennemi.

Je l'exprimerais facilement d'un seul mot. Il me suffirait, pour cela, de rappeler qu'on triomphe des tentations en leur *résistant*, c'est-à-dire en leur refusant le consentement qu'elles sollicitent. Mais ce mot de *résistance* a lui-même besoin d'explication. Car il y a plusieurs manières de résister aux tentations et la même manière ne convient pas également à toutes.

Permettez-moi de partager, à cet égard, les tentations en trois classes différentes. Je dirai, à propos de chacune de ces catégories, quelle est la manière de résister la mieux appropriée.

Mettons en première ligne les tentations qui n'excitent, ni dans l'esprit, ni dans les sens, aucune complicité violente, telles les tentations contraires à l'humilité, à la justice, à l'obéissance, à la charité, et les autres de même sorte. Lorsque ces tentations effleurent seulement la surface de l'âme, il suffit, pour les repousser, de former un acte rapide de fidélité aux vertus qu'elles attaquent. Mais quand elles prennent de l'insistance, cherchent à forcer la conscience et tendent à devenir une sorte d'obsession, il est bon de les envisager une bonne fois en face pour en discuter les prétentions, en comprendre l'iniquité, en former un désaveu énergique et définitif. Les tentations de cette catégorie deviennent d'autant moins séduisantes qu'on les considère de plus près et qu'on y pense davantage.

Il n'en va pas de même des tentations de la seconde sorte, je veux dire celles qui font appel aux passions, provoquent les instincts, éveillent les convoitises. Un regard sur ce qu'elles proposent, en rendant leur objet plus présent, leur prêterait, sur le cœur ou sur les sens, une séduction nouvelle. Il convient donc au plus haut point d'en écarter les yeux. Le meilleur moyen, l'unique moyen sûr de les vaincre, c'est de détourner au plus vite la pensée vers quelque autre chose. Si cela en vaut la peine, on peut joindre à cette volte-face de l'esprit un élan du cœur vers Dieu, ou bien un acte de mépris et d'horreur pour le mal, ou encore une résolution nouvelle de n'y jamais consentir. Que si, malgré cette résistance, la tentation s'obstine et devient plus violente, il faut accentuer la réaction et s'absorber plus entièrement dans quelque préoccupation étrangère. Les tentations de cette nature deviennent d'autant plus faibles qu'on s'en distrait davantage.

[1] *Ecce Satanas expetivit vos ut cribraret sicut triticum.* (Luc, XXII, 31).

Viennent, en troisième lieu, ces tentations absurdes, ces propositions extravagantes, ces suggestions ridicules que le démon se permet parfois, et avec une obstination étrange, vis-à-vis d'un certain nombre de personnes. Ces tentations-là, ai-je besoin de le dire ? ne méritent que le dédain. Vous les repousserez assez par un simple sourire de pitié, sans leur faire l'honneur d'une résistance directe ou d'un désaveu formel. Gardez-vous surtout de les prendre au sérieux, d'en avoir peur, de vous laisser aller à la crainte d'y avoir consenti : vous ouvririez la porte à des inquiétudes et à des angoisses aussi douloureuses que mal fondées. Satan les emploie moins pour vous amener au péché que pour vous taquiner, troubler votre conscience, vous ôter la paix du cœur, susciter en vous des scrupules, enlever au service de Dieu toutes ses douceurs, et, s'il peut aller jusque-là, vous conduire au découragement et vous jeter dans le désespoir. Déjouez ses desseins, et, pour cela, faites-vous une conscience absolument imperturbable et conservez, malgré tout, une sérénité parfaite. Formez une ferme résolution de ne consentir à rien de mal ; traitez sommairement et avec mépris votre ennemi ; ne vous croyez jamais coupable, quand vous n'aurez pas une certitude absolue d'avoir péché ; bravez même vos inquiétudes et communiez malgré elles : voilà toute la ligne de conduite à suivre en pareil cas. Ces tentations sont d'autant moins redoutables qu'on les dédaigne davantage.

Mais toute cette doctrine s'éclairerait d'un jour nouveau si nous analysions ensemble la tentation et définissions les différentes phases par lesquelles il lui faut passer pour réussir à compromettre la conscience humaine.

Ces phases sont au nombre de trois. Elles peuvent se succéder plus ou moins rapidement ; cependant elles n'en restent pas moins distinctes. Nous les nommerons, conformément à la tradition : la *suggestion*, l'*attrait* et le *consentement*.

La *suggestion* n'est autre que l'idée du mal à commettre. Elle naît spontanément dans l'esprit ou lui vient du démon. Personne n'est maître de ne point l'avoir. Satan la présentait à Jésus-Christ lui-même, quand il lui disait : « *Tombe à mes pieds et adore-moi* [2]. » Cette idée du mal n'est point encore le péché. Elle deviendra péché ou non, suivant l'accueil qu'on lui fera.

L'*attrait* consiste dans la séduction que l'idée du mal à commettre cherche à exercer sur notre mauvaise nature. C'est la rébellion de l'esprit. C'est l'élan primesautier du cœur. C'est le soulèvement des passions qui s'éveillent. C'est le bouillonnement du sang. Tout cela ne constitue point non plus, par soi-même, un péché, car tout cela peut être parfaitement involontaire et les plus saints l'ont souvent éprouvé.

La *consentement* est l'acte par lequel l'homme tenté fait sien le mal qui lui est proposé. C'est le *oui* par lequel, s'il s'est laissé séduire, il répond à la tentation. Mais ce *oui* dépend entièrement de son libre arbitre. Si, au lieu de dire *oui* au tentateur, il lui avait répondu *non*, quelles qu'aient été la puissance de la suggestion et la violence de l'attrait, il n'aurait pas péché et sa conscience n'aurait contracté aucune souillure. La tentation aurait été vaincue.

Rassurez-vous donc, vous qui prenez pour autant de fautes ces tentations troublantes dont vous avez horreur. Tant que vous n'avez pas fait en leur faveur un acte de volonté formel, vous n'y avez pas consenti. L'émotion de l'esprit et la révolte des sens ne suffisent point à vous rendre coupables. S. Antoine, au sortir de sa violente tentation [3], et sainte Catherine de Sienne, après un assaut de même sorte [4], disaient à Jésus-Christ : « Où étiez-vous, Seigneur, pendant cette tempête ? » Et le Seigneur répondait : « J'étais dans ton cœur, admirant ta bravoure. » Et le Christ lui-même a-t-il péché, quoique, par deux fois, le démon l'ait emporté dans ses bras ?

Il peut arriver que l'acte de la volonté, pour accueillir ou repousser la tentation, ne laisse point de souvenir précis et certain. On ne sait pas si on a donné ou refusé ce consentement qui engage la conscience. Et il s'ensuit une incertitude douloureuse et de poignantes angoisses.

Les maîtres de la vie spirituelle s'accordent à dire que chacun doit apprécier ces cas douteux d'après ses résolutions habituelles. Le pécheur qui consent le plus souvent ne s'écartera probablement point de la vérité en croyant qu'il a consenti une fois de plus. Mais l'âme fermement résolue de se conserver pure et qui généreusement y réussit se regardera comme innocente. Et elle aura raison. Car, pour consentir à une tentation qu'elle abhorre, pour démentir ses résolutions, pour passer de la haine à l'amour du mal, il lui aurait fallu accomplir un de ces changements absolus de volonté dont on est toujours certain, quand on les a réellement effectués. Quiconque doute d'avoir ainsi changé montre assez, par ce seul doute, qu'il est demeuré fidèle à lui-même.

III

Un mot très court de la conduite à tenir après la tentation, et je termine.

L'âme faible qui a cédé à la tentation doit en demander pardon à Dieu, se punir de sa défaillance, s'efforcer de la réparer, en conjurer les suites et, s'il s'agit d'une faute grave, recourir, sans autre délai si elle le peut, au sacrement de Pénitence.

L'âme forte qui a vaincu la tentation doit remercier Dieu de son assistance, lui rapporter la gloire de sa victoire, s'encourager par ce succès à repousser mieux encore les tentations à venir, et s'arracher entièrement aux impressions dangereuses que celles dont il sort peut lui avoir laissées. Je lui conseille, en particulier, de ne point faire revivre, sous prétexte de vérifier si elle a ou non

[2] *Hæc omnia tibi dabo, si cadens adoraveris me.* (Math., IV, 9).

[3] S. Athanase, *Vita S. Antonii.*

[4] *Petits Bollandistes*, t. V, p. 119.